

APS NUTRITION
SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 juin 2025

L'associé unique assiste à l'Assemblée :

1 SAS VERLACENTRE NORMANDIE
CIT, BP 40014
41, avenue de l'Europe
59435 RONCQ Cedex

Ladite Société Propriétaire de 4700 parts
Ici représentée par M. Gwijde VERSELE,
Président

Soit 4700 parts

L'Assemblée réunit ainsi l'associé unique représentant 4700 parts.

Mr Vanderschelden, représentant la société AEQUITAS AUDIT, Commissaire aux Comptes, est présent à l'Assemblée.

La séance est présidée par M. Gwijde VERSELE, gérant non-associé de la société.
M. Frank INGELAERE est désigné comme secrétaire.

L'Assemblée peut donc délibérer valablement sur son ordre du jour qui est le suivant :

- Rapport du Gérant sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes ;
- Approbation des comptes ;
- Affectation du résultat ;
- Questions diverses, dont la reconstitution des capitaux propres négatifs ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Gérant déclare que les documents visés à l'article R223-18 du Code du Commerce ont été communiqués à l'associé unique quinze jours avant la date de la réunion.

Il rappelle en outre que l'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social pendant les quinze jours qui ont précédé la réunion.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Puis, le Gérant donne lecture du rapport de la Gérance sur les opérations de l'exercice.

Enfin, le Gérant déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis, personne ne demandant plus la parole, les résolutions sont mises aux voix.

APS NUTRITION

SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du gérant et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve, dans leur ensemble comme dans chacune des parties, les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, l'associé unique donne à la gérance et au Commissaire aux comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le résultat qui est bénéficiaire de 171 395 € de la manière suivante : 171 395 € en « report à nouveau ».

Le montant du poste « report à nouveau », après affectation du résultat bénéficiaire de 2024, s'élève à – 933 501 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'associé unique reconnaît que les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

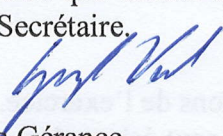
TROISIEME RESOLUTION

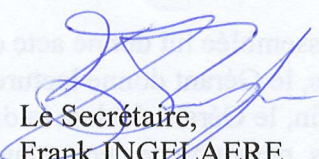
L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités légales

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10h40.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le Gérant et par le Secrétaire.


Pour la Gérance,
Gwijde VERSELE


Le Secrétaire,
Frank INGELAERE

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	51 067 536		51 067 536	51 889 235
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 416 590	2 601 067	4 017 658	3 861 466
	Montant net du chiffre d'affaires	52 484 127	2 601 067	55 085 194	55 750 701
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 027 022	3 903 180
	Autres produits			140	9
	Total des produits d'exploitation (1)			59 112 356	59 653 890
	Achats de marchandises			50 856 770	51 929 723
	Variation de stock			(2 303)	
	Achats de matières et autres approvisionnements			537 973	441 863
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			5 619 351	5 425 722
	Impôts, taxes et versements assimilés			108 377	99 047
	Salaires et traitements			1 151 732	1 028 053
	Charges sociales du personnel			473 561	423 100
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			98 252	97 938
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir			11 969	
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			15 886	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			91 957	9
	Total des charges d'exploitation (2)			58 963 524	59 445 455
RESULTAT D'EXPLOITATION				148 832	208 435

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		148 832	208 435
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 168	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	56 100	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		57 268	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 769	95 334
	Intérêts et charges assimilées (4)	101 221	196 322
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	108 990	291 656
RESULTAT FINANCIER		(51 722)	(291 656)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		97 110	(83 221)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	18	
	Sur opérations en capital	165 400	22 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	165 418	22 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 673	622
	Sur opérations en capital	31 973	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	289	593
	Total des charges exceptionnelles	34 934	1 215
RESULTAT EXCEPTIONNEL		130 483	20 785
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		56 199	27 987
TOTAL DES PRODUITS		59 335 042	59 675 890
TOTAL DES CHARGES		59 163 647	59 766 313
RESULTAT DE L'EXERCICE		171 395	(90 423)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 367	10 367		
	Fonds commercial (1)	152 253		152 253	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	25 012	25 012		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	19 870	17 066	2 804	
	Autres immobilisations corporelles	578 098	383 817	194 281	167 916
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 144 946	1 386 559	1 758 387	1 710 056
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 245		4 245	4 228
TOTAL (II)		3 934 792	1 822 821	2 111 971	1 882 200
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	208 365		208 365	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 083 658	76 359	6 007 299	5 828 848
	Autres créances	176 613		176 613	206 820
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	334 713		334 713	150 311
	Charges constatées d'avance	15 227		15 227	7 329
	TOTAL (III)	6 818 576	76 359	6 742 217	6 193 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		10 753 368	1 899 180	8 854 188	8 075 508

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 350 000	2 350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 480	8 480
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 104 896)	(1 014 474)
	Résultat de l'exercice	171 395	(90 423)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	2 966	2 677
	Total des capitaux propres	1 427 945	1 256 261
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	208 976	4 855
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 236 606	953 013
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 808 509	4 770 318
	Dettes fiscales et sociales	1 026 746	961 424
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	145 051	129 331
	Produits constatés d'avance (1)	356	307
	Total des dettes	7 426 243	6 819 247
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 854 188	8 075 508
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	171 394,64	(90 422,70)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 426 243	6 819 247
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	208 976	4 855
(3)	Dont emprunts participatifs		



APS NUTRITION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 350 000 €

R.C.S. LILLE METROPOLE 413 691 965

Siège Social :

111 rue Berthe Morisot

59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024



Associés

Justine COUSIN
Vianney DECLEMY
Arnaud DHAUSSY
Hervé JOORIS
Valérie LECOEVRE
Nicolas LECOMTE
Grégoire MONFORT
Lassane NANA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Associée Unique de la Société à Responsabilité Limitée APS NUTRITION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société à Responsabilité Limitée APS NUTRITION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Page 1 sur 3

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres éléments significatifs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la Transmission Universelle de Patrimoine de la société MOULIN DE FOIGNY dans les comptes de la société APS NUTRITION au 31 décembre 2024.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe "Immobilisations" expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et la dépréciation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

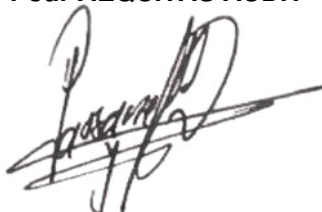
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Madeleine, le 6 juin 2025

Pour AEQUITAS AUDIT



Lassane NANA
Commissaire aux comptes



Etats financiers au 31/12/2024

Bilan



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	10 367	10 367		
	Fonds commercial (1)	152 253		152 253	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	25 012	25 012		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	19 870	17 066	2 804	
	Autres immobilisations corporelles	578 098	383 817	194 281	167 916
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	3 144 946	1 386 559	1 758 387	1 710 056
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 245		4 245	4 228
TOTAL (II)		3 934 792	1 822 821	2 111 971	1 882 200
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	208 365		208 365	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 083 658	76 359	6 007 299	5 828 848
	Autres créances	176 613		176 613	206 820
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	334 713		334 713	150 311
	Charges constatées d'avance	15 227		15 227	7 329
	TOTAL (III)	6 818 576	76 359	6 742 217	6 193 308
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		10 753 368	1 899 180	8 854 188	8 075 508

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 350 000	2 350 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	8 480	8 480
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(1 104 896)	(1 014 474)
	Résultat de l'exercice	171 395	(90 423)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	2 966	2 677
	Total des capitaux propres	1 427 945	1 256 261
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	208 976	4 855
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 236 606	953 013
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 808 509	4 770 318
	Dettes fiscales et sociales	1 026 746	961 424
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	145 051	129 331
	Produits constatés d'avance (1)	356	307
	Total des dettes	7 426 243	6 819 247
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 854 188	8 075 508
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	171 394,64	(90 422,70)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	7 426 243	6 819 247
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	208 976	4 855
	(3) Dont emprunts participatifs		



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	51 067 536		51 067 536	51 889 235
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 416 590	2 601 067	4 017 658	3 861 466
	Montant net du chiffre d'affaires	52 484 127	2 601 067	55 085 194	55 750 701
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 027 022	3 903 180
	Autres produits			140	9
	Total des produits d'exploitation (1)			59 112 356	59 653 890
	Achats de marchandises			50 856 770	51 929 723
	Variation de stock			(2 303)	
	Achats de matières et autres approvisionnements			537 973	441 863
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			5 619 351	5 425 722
	Impôts, taxes et versements assimilés			108 377	99 047
	Salaires et traitements			1 151 732	1 028 053
	Charges sociales du personnel			473 561	423 100
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			98 252	97 938
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir			11 969	
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			15 886	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			91 957	9
	Total des charges d'exploitation (2)			58 963 524	59 445 455
RESULTAT D'EXPLOITATION				148 832	208 435



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		148 832	208 435
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 168	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	56 100	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		57 268	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	7 769	95 334
	Intérêts et charges assimilées (4)	101 221	196 322
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		108 990	291 656
RESULTAT FINANCIER		(51 722)	(291 656)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		97 110	(83 221)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	18	
	Sur opérations en capital	165 400	22 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	165 418	22 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 673	622
	Sur opérations en capital	31 973	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	289	593
	Total des charges exceptionnelles	34 934	1 215
RESULTAT EXCEPTIONNEL		130 483	20 785
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		56 199	27 987
TOTAL DES PRODUITS		59 335 042	59 675 890
TOTAL DES CHARGES		59 163 647	59 766 313
RESULTAT DE L'EXERCICE		171 395	(90 423)

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le Plan Comptable Général 2014 ainsi que le règlement ANC 2016-07 du 04/11/2016 homologué par arrêté du 06/12/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 854 188 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **59 335 042 euros** et un total **charges** de **59 163 647 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **171 395 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société est placée dans le régime d'intégration fiscale dit de groupe. Conformément à la convention fiscale, chaque filiale constate son impôt comme si elle était imposée séparément et en cas d'exercice déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt envers la société mère.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les titres de participation dont le montant net s'établit à 1 758 387 € sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés en fonction du montant de l'actif net réévalué des filiales au 31 Décembre 2024.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens soit :

- Concessions et droits : 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode de présentation des comptes annuels : néant

Changement de méthode d'évaluation : La méthode d'évaluation des actifs par composants n'a pas été appliquée cette année, les données comptables de l'entreprise étant inférieures aux seuils fixés par le comité d'urgence du CRC et l'incidence des retraitements éventuels ayant été jugée non significative

Déroptions aux prescriptions comptables : néant

Identité de la société-mère tête de groupe

La société est intégré fiscalement.
société mère :
VERLACENTRE NORMANDIE
41 avenue de l'europe
59223 RONCQ



Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

HELUCA NV, Kapellestraat 70, B-9800 DEINZE, Belgique.

Autres éléments significatifs de l'exercice

- Reprise de dépréciation des titres de la SAS FORMERI AGRI de 56 100 €
- Complément de dépréciation des titres de la SAS NUTRIMAG-S de 7 769 €

Le montant des transferts de charges d'exploitation s'est élevé à 3 927 363 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Transmission universelle de patrimoine de l'ensemble des éléments d'actif et de passif à la valeur nette comptable de la société Moulin de Foigny située à ETREAUPONT (02 580) la Chaussée dans les comptes de la société APS NUTRITION au 31 décembre 2024.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La déclaration de dissolution sans liquidation stipule que toutes les opérations faites depuis le 1er janvier 2024 par la société MOULIN DE FOIGNY dissoute seront réputées tant pource qui concerne l'actif que pour le passif avoir été accomplies pour le compte de la société APS NUTRITION.

La TUP est placée sous le régime de faveur mentionné à l'article 210 A du CGI.

Indémintés de fin de carrière

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode la plus favorable entre le code du travail et la convention collective.

Rappel du code du travail :

- Indemnité due à partir de 10 ans d'ancienneté
- Si pas de disposition conventionnelle plus favorable
- L'indemnité est égale à :
 - 1/2 de salaire après 10 ans d'ancienneté
 - 1 mois de salaire après 15 ans d'ancienneté
 - 1 mois et demis de salaire après 20 ans d'ancienneté
 - 2 mois de salaire après 30 ans d'ancienneté

Rappel du calcul selon la convention collective : MEUNERIE (1930)

Ouvriers et employés	
1/10 de mois par année jusqu'à 10 ans	
2/10 de mois par année pour la tranche excédant 10 ans	
AM et techniciens	
1/10 de mois par année jusqu'à 10 ans	
2/10 de mois par année pour la tranche excédant 10 ans	
Ingénieurs et cadres	
1 à 5 ans	1/10 de mois par année de présence
6 à 10 ans	1 mois de traitement
11 à 15 ans	2 mois de traitement
A partir de 16 ans	1 mois de traitement + 2/10 de mois par année de présence à compter de la 10 ^e année

Base de calcul pour tous les salariés, en fonction du plus favorable :

- 1/12 de la rémunération des 12 derniers mois précédant le départ en retraite
- 1/3 de la rémunération des 3 derniers mois précédant le départ en retraite

Le montant des indemnités au 31.12.2024 s'élève à 108 459.58 €



Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 344		167 267		8 990	162 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 344		167 267		8 990	162 620
CORPORELLES	Terrains			22 727		22 727	
	Constructions sur sol propre			231 241		231 241	
	sur sol d'autrui			25 012			25 012
	instal. agencet aménagement			31 559		31 559	
	Instal technique, matériel outillage industriels			20 160		290	19 870
	Instal., agencement, aménagement divers			24 565		16 935	7 630
	Matériel de transport	526 392		178 602		139 510	565 483
	Matériel de bureau, mobilier	408		9 072		4 496	4 984
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		526 800		542 939		446 758	622 980
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 144 946		233 915		233 915	3 144 946
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 228		17			4 245
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 149 174		233 932		233 915	3 149 191
TOTAL		3 680 318		944 137		689 664	3 934 792



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 344	15 013	8 990	10 367
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 344	15 013	8 990	10 367
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		216 865	216 865	
	sur sol d'autrui		25 012		25 012
	instal. agencement aménagement		31 479	31 479	
	Instal technique, matériel outillage industriels		17 066		17 066
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		21 389	13 759	7 630
	Matériel de transport	358 476	152 264	139 510	371 230
	Matériel de bureau, mobilier	408	8 579	4 030	4 957
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	358 884	472 655	405 644	425 895
TOTAL		363 228	487 669	414 634	436 262

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						



Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Observations

Achetés avec protection juridique
Eléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

152 253

TOTAL**152 253**

Au regard de l'application du règlement ANC 2015-06, il convient de préciser que notre fonds commercial est considéré avoir une durée de vie non limitée et dans ce cadre ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Quant à l'approche de sa valeur à l'actif, le test de dépréciation effectué, consistant à rapprocher la valeur inscrite au bilan à la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage, ne met pas en évidence la nécessité de procéder à une dépréciation dudit fonds.



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	2 677	289		2 966
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	2 677	289		2 966
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	1 434 890	7 769	56 100	1 386 559
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		174 177	97 818	76 359
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 434 890	181 946	153 918	1 462 918
TOTAL GENERAL		1 437 567	182 235	153 918	1 465 884

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		15 886 7 769 289	97 818 56 100	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 245		4 245
	Clients douteux ou litigieux	75 634	75 634	
	Autres créances clients	6 008 024	6 008 024	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	21 681	21 681	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	155 116	155 116	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	20	20	
	Débiteurs divers	(204)	(204)	
	Charges constatées d'avances	15 227	15 227	
	TOTAL DES CREANCES	6 279 743	6 275 498	4 245
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	208 976	208 976		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 808 509	4 808 509		
	Personnel et comptes rattachés	172 179	172 179		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	178 181	178 181		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	601 600	601 600		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	74 785	74 785		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 236 606	1 236 606		
	Autres dettes	145 051	145 051		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	356	356		
	TOTAL DES DETTES	7 426 243	7 426 243		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	4 700,0000	2 350 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	4 700,0000	2 350 000,00



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	2 350 000				2 350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	8 480				8 480
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(1 014 474)	(90 423)			(1 104 896)
Résultat de l'exercice	(90 423)	90 423		171 395	171 395
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	2 677			289	2 966
TOTAL	1 256 261			171 684	1 427 945

Date de l'assemblée générale 24/06/2024

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 256 261

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 256 261

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice 37 651

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 134 033



Filiales et participations



Etat exprimé en euros		31/12/2024		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) NUTRIMAG FORMERI AGRI 								



Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	51 067 536		51 067 536
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 416 590	2 601 067	4 017 658
TOTAL	52 484 127	2 601 067	55 085 194



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		97 110	23 562	73 548
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		130 483	32 637	97 847
RESULTAT COMPTABLE		227 594	56 199	171 395

(1) après retraitements fiscaux.

--



Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2024

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Contribution sociale de solidarité :	61 959
Autres		
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		61 959



Effectif moyen

	31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	7	
	Professions intermédiaires		
	Employés	14	
	Ouvriers		
	TOTAL	21	

--



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	108 460	
	108 460	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	108 460	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	830 738	753 462	77 276	10,26
Autres créances		16 094	(16 094)	-100,00
TOTAL	830 738	769 556	61 182	7,95



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 125	4 855	(1 729)	-35,62
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 512	209 647	415 865	198,36
Dettes fiscales et sociales	292 681	251 204	41 476	16,51
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	921 318	465 706	455 612	97,83



Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	15 227	7 329	7 898 107,77
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	15 227	7 329	7 898 107,77



Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations %
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	356	307	49 15,90
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL	356	307	49 15,90



Etats financiers au 31/12/2024

ANNEXE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le Plan Comptable Général 2014 ainsi que le règlement ANC 2016-07 du 04/11/2016 homologué par arrêté du 06/12/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-06 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Le bilan de l'exercice présente un total de **8 854 188 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 59 335 042 euros** et un total **charges de 59 163 647 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 171 395 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

La société est placée dans le régime d'intégration fiscale dit de groupe. Conformément à la convention fiscale, chaque filiale constate son impôt comme si elle était imposée séparément et en cas d'exercice déficitaire, il n'est pas constaté de créance d'impôt envers la société mère.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les titres de participation dont le montant net s'établit à 1 758 387 € sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés en fonction du montant de l'actif net réévalué des filiales au 31 Décembre 2024.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens soit :

- Concessions et droits : 3 ans
- Matériel de transport : 3 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode de présentation des comptes annuels : néant

Changement de méthode d'évaluation : La méthode d'évaluation des actifs par composants n'a pas été appliquée cette année, les données comptables de l'entreprise étant inférieures aux seuils fixés par le comité d'urgence du CRC et l'incidence des retraitements éventuels ayant été jugée non significative

Déroptions aux prescriptions comptables : néant

Identité de la société-mère tête de groupe

La société est intégré fiscalement.
société mère :
VERLACENTRE NORMANDIE
41 avenue de l'europe
59223 RONCQ



Identité de la société-mère consolidant les comptes de la société

HELUCA NV, Kapellestraat 70, B-9800 DEINZE, Belgique.

Autres éléments significatifs de l'exercice

- Reprise de dépréciation des titres de la SAS FORMERI AGRI de 56 100 €
- Complément de dépréciation des titres de la SAS NUTRIMAG-S de 7 769 €

Le montant des transferts de charges d'exploitation s'est élevé à 3 927 363 € pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Transmission universelle de patrimoine de l'ensemble des éléments d'actif et de passif à la valeur nette comptable de la société Moulin de Foigny située à ETREAUPONT (02 580) la Chaussée dans les comptes de la société APS NUTRITION au 31 décembre 2024.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La déclaration de dissolution sans liquidation stipule que toutes les opérations faites depuis le 1er janvier 2024 par la société MOULIN DE FOIGNY dissoute seront réputées tant pource qui concerne l'actif que pour le passif avoir été accomplies pour le compte de la société APS NUTRITION.

La TUP est placée sous le régime de faveur mentionné à l'article 210 A du CGI.

Indémintés de fin de carrière

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode la plus favorable entre le code du travail et la convention collective.

Rappel du code du travail :

- Indemnité due à partir de 10 ans d'ancienneté
- Si pas de disposition conventionnelle plus favorable
- L'indemnité est égale à :
 - 1/2 de salaire après 10 ans d'ancienneté
 - 1 mois de salaire après 15 ans d'ancienneté
 - 1 mois et demis de salaire après 20 ans d'ancienneté
 - 2 mois de salaire après 30 ans d'ancienneté

Rappel du calcul selon la convention collective : MEUNERIE (1930)

Ouvriers et employés	
1/10 de mois par année jusqu'à 10 ans	
2/10 de mois par année pour la tranche excédant 10 ans	
AM et techniciens	
1/10 de mois par année jusqu'à 10 ans	
2/10 de mois par année pour la tranche excédant 10 ans	
Ingénieurs et cadres	
1 à 5 ans	1/10 de mois par année de présence
6 à 10 ans	1 mois de traitement
11 à 15 ans	2 mois de traitement
A partir de 16 ans	1 mois de traitement + 2/10 de mois par année de présence à compter de la 10 ^e année

Base de calcul pour tous les salariés, en fonction du plus favorable :

- 1/12 de la rémunération des 12 derniers mois précédant le départ en retraite
- 1/3 de la rémunération des 3 derniers mois précédant le départ en retraite

Le montant des indemnités au 31.12.2024 s'élève à 108 459.58 €



Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 344		167 267		8 990	162 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 344		167 267		8 990	162 620
CORPORELLES	Terrains			22 727		22 727	
	Constructions sur sol propre			231 241		231 241	
	sur sol d'autrui			25 012			25 012
	instal. agencet aménagement			31 559		31 559	
	Instal technique, matériel outillage industriels			20 160		290	19 870
	Instal., agencement, aménagement divers			24 565		16 935	7 630
	Matériel de transport	526 392		178 602		139 510	565 483
	Matériel de bureau, mobilier	408		9 072		4 496	4 984
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	526 800		542 939		446 758	622 980	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	3 144 946		233 915		233 915	3 144 946
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 228		17			4 245
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 149 174		233 932		233 915	3 149 191
TOTAL		3 680 318		944 137		689 664	3 934 792



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 344	15 013	8 990	10 367
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 344	15 013	8 990	10 367
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		216 865	216 865	
	sur sol d'autrui		25 012		25 012
	instal. agencement aménagement		31 479	31 479	
	Instal technique, matériel outillage industriels		17 066		17 066
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		21 389	13 759	7 630
	Matériel de transport	358 476	152 264	139 510	371 230
	Matériel de bureau, mobilier	408	8 579	4 030	4 957
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	358 884	472 655	405 644	425 895
TOTAL		363 228	487 669	414 634	436 262

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	152 253	
TOTAL	152 253	

Au regard de l'application du règlement ANC 2015-06, il convient de préciser que notre fonds commercial est considéré avoir une durée de vie non limitée et dans ce cadre ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Quant à l'approche de sa valeur à l'actif, le test de dépréciation effectué, consistant à rapprocher la valeur inscrite au bilan à la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage, ne met pas en évidence la nécessité de procéder à une dépréciation dudit fonds.



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	2 677	289		2 966
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	2 677	289		2 966
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	1 434 890	7 769	56 100	1 386 559
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		174 177	97 818	76 359
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 434 890	181 946	153 918	1 462 918
TOTAL GENERAL		1 437 567	182 235	153 918	1 465 884

Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$	15 886 7 769 289	97 818 56 100
---	------------------------	------------------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 245		4 245
	Clients douteux ou litigieux	75 634	75 634	
	Autres créances clients	6 008 024	6 008 024	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	21 681	21 681	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	155 116	155 116	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	20	20	
	Débiteurs divers	(204)	(204)	
	Charges constatées d'avances	15 227	15 227	
	TOTAL DES CREANCES	6 279 743	6 275 498	4 245
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	208 976	208 976		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 808 509	4 808 509		
	Personnel et comptes rattachés	172 179	172 179		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	178 181	178 181		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	601 600	601 600		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	74 785	74 785		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 236 606	1 236 606		
	Autres dettes	145 051	145 051		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	356	356		
	TOTAL DES DETTES	7 426 243	7 426 243		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	4 700,0000	2 350 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	4 700,0000	2 350 000,00



Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	2 350 000				2 350 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	8 480				8 480
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(1 014 474)	(90 423)			(1 104 896)
Résultat de l'exercice	(90 423)	90 423		171 395	171 395
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	2 677			289	2 966
TOTAL	1 256 261			171 684	1 427 945

Date de l'assemblée générale 24/06/2024

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

1 256 261

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

1 256 261

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

37 651

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

134 033



Filiales et participations

1

0

Etat exprimé en euros		31/12/2024		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
				1. Filiales (Plus de 50 %)				
				NUTRIMAG				
				205 980	(2 264)	100,00	702 980	
				750 000	1 755 421	99,99	2 439 000	1 755 421
</								



Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises	51 067 536		51 067 536
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	1 416 590	2 601 067	4 017 658
TOTAL	52 484 127	2 601 067	55 085 194



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	97 110	23 562	73 548
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	130 483	32 637	97 847
RESULTAT COMPTABLE	227 594	56 199	171 395

(1) après retraitements fiscaux.



Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2024

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Contribution sociale de solidarité :	61 959
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		61 959



Effectif moyen

		31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7	
	Professions intermédiaires			
	Employés		14	
	Ouvriers			
	TOTAL		21	

--



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE	108 460	
	108 460	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	108 460	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	830 738	753 462	77 276	10,26
Autres créances		16 094	(16 094)	-100,00
TOTAL	830 738	769 556	61 182	7,95



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 125	4 855	(1 729)	-35,62
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 512	209 647	415 865	198,36
Dettes fiscales et sociales	292 681	251 204	41 476	16,51
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	921 318	465 706	455 612	97,83



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	15 227	7 329	7 898	107,77
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	15 227	7 329	7 898	107,77



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	356	307	49	15,90
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	356	307	49	15,90



APS NUTRITION
SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2024**

A l'associé unique,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Nous avons réalisé au cours de cet exercice un chiffre d'affaires de 55 085 194 €, soit une légère baisse de 1.19 % comparé à 2023 dont le chiffre d'affaires s'élevait à 55 750 701 €.

Le résultat d'exploitation est passé de 208 435 € en 2023 à 148 832 € en 2024.

Ce résultat comprend les chiffres du Moulin de Foigny (MDF) qui a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) avec la société APS Nutrition au 31/12/2024, le résultat d'exploitation du MDF se montant à - 14 302 € pour 2024.

Le résultat financier est passé de - 291 656 € en 2023 à - 51 722 € en 2024.

Cette amélioration de 240 k€ est liée aux provisions sur les titres détenus sur les sociétés Formerie Agri et Nutrimag-S pour 143 k€ et à la baisse des charges d'intérêts pour 95 k€.

Le résultat financier du Moulin de Foigny, compris dans les chiffres de 2024, est déficitaire de 7 k€ correspondant pour l'essentiel à des charges d'intérêts.

Nous avons pratiqué 110 221 € d'amortissements, dont 12 k€ concernent le Moulin de Foigny

Le résultat exceptionnel, positif, s'élève à 130 483 €, contre 20 785 € en 2023, dont 129 045 € concerne le Moulin de Foigny : vente de l'ensemble immobilier du Magasin situé à Ames.

APS NUTRITION
SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

Le résultat net est bénéficiaire cette année. Il s'élève à 171 395 € contre – 90 423 € en 2023.
Le bénéfice du Moulin de Foigny y participe à hauteur de 107 391 €.

Concernant l'établissement secondaire Moulin de Foigny, et conformément aux articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce nous vous informons qu'à la date de clôture le solde des dettes fournisseurs s'élèvent à 26 207.05 € à fin 2024 et se décomposent par date d'échéance comme suit :

	<u>Au 31/12/2023</u>	<u>Au 31/12/2024</u>
Echéance à 30 jours :	31 779.52 €	26 528.02 €
Echéance de 30 à 60 jours :	667.42 €	18.89 €
Echéance de 60 à 90 jours :	0.00 €	-339.86 €

FACTURES RECUES NON REGLÉES AU 31/12/2024 DONT LE TERME EST ÉCHU
FOURNISSEURS

RETARDS						
	0 jours 31/12/2024	1 à 30 jours 30/12/2024 → 01/12/2024	31 à 60 jours 30/11/2024 → 01/11/2024	61 à 90 jours 31/10/2024 → 01/10/2024	> 91 jours > 30/09/2024	Total (1 jour et plus)
Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	1	2	1	1	2	7
Montant total des factures concernées TTC	81.48 €	1 695.02 €	1338.43 €	184.69 €	2494.64€	5794.26€

APS NUTRITION
SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

FACTURES EMISES NON REGLEES AU 31/12/2024
MOULIN DE FOIGNY RECAPITULATIF 2024

CLIENTS	A VENIR	RETARDS					SOLDE AU 31/12/2024
		0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	< 91 jours	
		31/12/2024	30/12/2024 → 01/12/2024	30/11/2024 → 01/11/2024	31/10/2024 → 01/10/2024	> 30/09/2024	
		1	2	3	4	5	
TOTAL							
Nombre de factures	28	2	26	5	3	134	198
Montant	4 882.64 €	-234.65 €	7 492.45 €	752.34 €	456.59 €	85 158.39 €	98 507.76 €

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre objectif vise à maintenir et à développer nos parts de marché des filières Sport & Hobby et Cavalor. Le renforcement de notre équipe commerciale reste d'actualité.

ELEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous n'avons rien à signaler à ce titre.

ACTIVITE DES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ET PARTICIPATIONS

Moulin de Foigny :

Pour procéder à la TUP avec la société MDF au 31/12/2024, la société APS Nutrition a racheté les titres MDF à la société VERLACENTRE NORMANDIE le 29/10/2024. Dans le cadre de la TUP sans dissolution, la société Moulin de Foigny est devenue établissement secondaire d'APS Nutrition à compter du 01/01/2025.

APS NUTRITION

SARL au capital de 2 350 000 €

Siège social : 111 rue Berthe Morisot

59000 - LILLE

413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

Nutrimag-S (détenue à 100 % par APS Nutrition) :

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice (Fin d'exercice au 30/06/2024)

Nous rappelons que le fonds de commerce, représentant l'ensemble des activités commerciales, a été cédé le 01/11/2021 à la société Nutrimag-Evo dirigée par Benjamin Sohy. Les créances clients n'ont pas été cédées. Le recouvrement de ces créances constitue aujourd'hui la seule activité.

Au 30 juin 2024, notre chiffre d'affaires est nul en raison de l'arrêt de l'activité commerciale datant de fin 2021. Le résultat est déficitaire de 10 033 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 49 931 euros contre 19 009 euros pour l'exercice précédent. Un montant de 49 930 euros correspond à la reprise de provision pour clients douteux et risque, à la suite des actions de recouvrement clients menées au cours de l'exercice pour 13 675 euros et comptabilisation en créances irrécouvrables pour le solde.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 14 919 euros contre 16 966 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes est de 583 euros correspondant à la CFE de l'année 2023.

Le montant des autres charges s'élève à 39 786 euros, contre 8 757 euros pour l'exercice précédent, correspondant à des pertes irrécouvrables sur créances clients, contre 8 755 euros sur l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 55 288 euros contre 43 743 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à - 5 357 euros contre - 24 734 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de - 2 347 euros contre de 129 euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à - 7 704 euros contre - 24 605 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de - 2 329 euros (contre 142 euros pour l'exercice précédent)
- De l'absence d'impôt sur les bénéfices (comme pour l'exercice précédent),

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de - 10 033 euros contre une perte de - 24 463 euros pour l'exercice précédent.

Au 30 juin 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 21 387 euros contre 21 790 euros pour l'exercice précédent.

APS NUTRITION

SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

Formerie Agri SAS (détenue à 99,99% par APS Nutrition) :

La société ne vend plus de marchandises depuis 2022, conséquence de la cession du fonds de commerce du 01/04/2021 au groupe NORIAP (sociétés Néo Négoce et SICAP).

La seule activité sur 2024 concerne la refacturation de frais de personnel à Moulin de Foigny (salaires et charges Isabelle Holleville) pour un montant de 35 605 euros et une facture de commissions à Versele Laga liée au lancement de l'activité céréales pour un montant de 51 468 euros.

Le résultat d'exploitation est passé de – 39 242 € en 2023 à + 9 624 € en 2024.

Le résultat financier est passé de – 39 151 € en 2023 à + 47 088 € en 2024, en raison de la progression des intérêts de placement de trésorerie chez VERLACOR.

Le résultat exceptionnel est légèrement négatif, passant de 7 522 € en 2023 à – 612 € en 2024. Il s'agit essentiellement de la CFE de l'année 2023 reçue courant 2024 pour 583 €.

Le résultat net dégagé est bénéficiaire à hauteur de 56 100 €.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DES FILIALES

Nutrimag-S :

Le recouvrement des créances clients représente aujourd'hui la seule activité. Des injonctions de payer ont été déposées auprès des Tribunaux, avec un retour favorable. Un grand nombre de dossiers a été soldé à la suite de l'intervention de l'huissier sur présentation de l'injonction de payer. A ce jour, il reste 1 seul dossier chez l'huissier.

Une transmission universelle de patrimoine avec dissolution doit être réalisée au cours du 2^{ème} semestre 2025, après la clôture des comptes du 30/06/2025.

Formerie Agri SAS :

Depuis le 01/04/2021, date de la cession des fonds de commerce et transfert des créances clients à Néo Négoce, l'activité est purement administrative. Depuis le 01/04/2022, la société compte seulement 1 salariée, chargée de la tenue administrative, comptable et fiscale du Moulin de Foigny (refacturation à 95 %). Il est prévu de relancer l'activité céréales courant 2025, Formerie Agri servant d'intermédiaire à Versele Laga pour l'achat de matières premières en France (blé, orge, maïs...) auprès de céréaliers français. La déclaration préalable en tant que collecteur et revendeur de céréales a été validée, le 15/10/2024, sous le numéro RCO n°59 0506.

APS NUTRITION
SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

RESOLUTIONS

Au cours de cette assemblée vous aurez à

- Approuver les comptes ;
- Affecter le résultat de l'exercice ;
- Donner, s'il y a lieu, quitus à votre Gérant ;
- Donner, s'il y a lieu, quitus au Commissaire aux comptes ;
- Donner pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PROPOSITIONS D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater déduction faite de toutes charges et de tout amortissement, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 171 395 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante : 171 395 € en report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUÉS

Néant

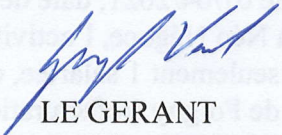
DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du CGI, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles - au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code - pour 37 472 € du résultat fiscal.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont présentées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Gérant pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le 26 mai 2025


LE GERANT
Gwijde VERSELE

APS NUTRITION
SARL au capital de 2 350 000 €
Siège social : 111 rue Berthe Morisot
59000 - LILLE
413 691 965 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DES RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 Juin 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du gérant et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve, dans leur ensemble comme dans chacune des parties, les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, l'associé unique donne au Gérant et au Commissaire aux comptes quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

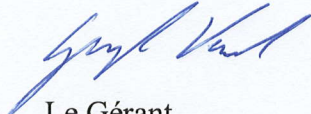
L'associé unique décide d'affecter le résultat qui est bénéficiaire de 171 395 € de la manière suivante : 171 395 € en « report à nouveau ».

Le montant du poste « report à nouveau », après affectation du résultat bénéficiaire de 2024, s'élève à – 933 501 €.

L'associé unique reconnaît en outre que les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités légales.


Le Gérant
Gwijde VERSELE

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL